



## COMMUNE D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022**

Le **quinze mars deux mille vingt-deux** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gwenaëlle RENAUDIE, Élodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Pierre-Yves HURFIN et Mickaël NOUZIER.

Absents Excusés : Monsieur Stéphane HLUBOVIC (Pouvoir à Monsieur Olivier CITRON).

Madame Gloria SEQUEIRA.

Secrétaire de Séance : Madame Virginie RIVES.

**Ordre du jour :**

- |   |  |
|---|--|
| - <b>Approbation du compte-rendu du 29 novembre 2021,</b> | - <b>PERSONNEL,</b>  |
| - <b>CCPG – Avis sur les Délibérations,</b>               | - <b>Bureau des Elections Présidentielles (10 et 24 avril) et Législatives (12 et 19 juin)</b> |
| - <b>COMPTABILITÉ – Devis,</b>                            | - <b>Affaires Diverses.</b>  |
| - <b>KOKOPELLI renouvellement adhésion,</b>               |  |

**\* Approbation des compte rendu du 29 novembre 2021**

VOTE : ABSTENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

**2022\_01 CCPG – Avis sur le délibérations****\* ATTRIBUTIONS COMPENSATIONS 2022**

Suite à la Délibération du Conseil Communautaire N° 2022/10 relative à l'approbation du montant des attributions de compensation au titre de l'année 2022 qui fixe les montants provisoires pour Augerville-La-Rivière à 35 627,14 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**REFUSE** à l'unanimité ce montant pour toutes les raisons évoquées dans les délibérations 2020\_30, 2019\_31, 2018\_18 et 2017\_21 et réitère leur demande de recalcul de celles-ci.

VOTE : **CONTRE 9** ABSTENTION 0 POUR 0

**2022\_02 CCPG – Avis sur le délibérations****\* PLUi du Puiseautin – Avis sur l'approbation du 14 décembre 2021**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**REFUSE** à l'unanimité cette approbation car suite la délibération 2021\_33 du 29 novembre 2021, toutes les requêtes demandées à cette date n'ont pas été validées.

VOTE : **CONTRE 9** ABSTENTION 0 POUR 0

**\* Comptabilité – Devis Travaux**

Travaux Eaux pluviales :

Le Conseil Municipal décide de scinder ces travaux en plusieurs phases, des devis complémentaires seront demandés en vue de déposer les demandes de subvention au titre de la voirie et des amendes de police en fin d'année afin de les inclure dans le Budget 2023.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

### Carré Militaire (Embellissement)

Le Conseil Municipal adopte le principe et intégrera les fonds sur le Budget 2022 à la Section Fonctionnement.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

### \* Kokopelli :

Le Conseil Municipal,

Décide de renouveler l'adhésion pour 2022 et intégrera cette somme au Budget 2022 à la Section Fonctionnement (participations).

VOTE : ABSENTION 1 (PY Hurfin) CONTRE 0 POUR 8

Rappelle que les administrés peuvent bénéficier de cette adhésion afin de faire un achat groupé de graines.

**Sollicite des bénévoles pour l'entretien et l'animation du verger communal par les Augervillois.**

### 2022\_03 PERSONNEL – MISE EN ŒUVRE DES 1607 HEURES

Monsieur le Maire donne lecture du message relatif à cette mesure.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Rappelle qu'aucun agent de la Commune d'Augerville-La-Rivière ne bénéficie d'un régime dérogatoire et effectue l'intégralité de son temps de travail,

Refuse de voter une telle délibération non adaptée à notre Commune.

VOTE : ABSENTION 5 (V. Rives, P-Y. Hurfin, M. Nouzier, É. Gambart, G. Renaudie)

CONTRE 3 (O. Citron, D. Euvrard, S. Hlubovic)

POUR 1 (M-F. Beloeil)

### 2022\_04 PERSONNEL – COMPTE ÉPARGNE TEMPS

La secrétaire de Mairie sort de la salle.

Monsieur le Maire et ses adjoints expliquent les principes du Compte Épargne Temps.

Le Conseil Municipal,

Instaure à l'unanimité le Compte Épargne Temps pour l'ensemble du personnel communal.

VOTE : ABSENTION 0 CONTRE 0 POUR 9

### \* BUREAU DES ÉLECTIONS

Le Conseil Municipal élabore les plannings des élections Présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et des Législatives des 12 et 19 juin 2022.

**Les électeurs Augervillois volontaires sont les bienvenus et peuvent s'inscrire en Mairie.**

### \* Affaires Diverses

- Le Conseil Municipal remercie l'Entreprise IPP-Imprimeur pour le don des impressions du Journal Communal et du Règlement Communal de Voirie.

- Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de l'Association des Secrétaires de Mairies du Loiret pour la subvention 2021.

- Monsieur le Maire donne lecture des remerciements des bénéficiaires du repas des aînés.

- UKRAINE : Monsieur le Maire donne l'information qu'une collecte pour l'Ukraine est organisée sur les sites de Puisseaux et Malesherbes. Il informe également de ne donner que par les sites sécurisés tels : la Croix Rouge, la Fondation de France, le Secours Populaire, ... et ne pas répondre aux sollicitations inconnues.

- CAP Loiret : un dossier de maîtrise d'œuvre et un plan d'orientation est en cours.

- Le Château-Golf organise un salon des vigneron le 1<sup>er</sup> avril, les élus sont conviés.

- Monsieur Pierre-Yves HURFIN informe le Conseil Municipal d'un problème de voisinage entre deux Augervillois et d'un courriel adressé aux élus.

La séance est levée à 22 heures 02.

Le Secrétaire de Séance,  
Virginie RIVES.

Le Maire,  
Olivier CITRON.